

**COMPTE RENDU SUCCINT
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MAI 2020
« Mise en place du Conseil Municipal »**

Etaient présents : M. Jean-Pierre BIELAWSKI, M. José DROUART, M. Jérôme GODART, M. Benoit GRZYWA, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Claude JUMELIN, Mme Carole LECOMTE, Mme Françoise LESOT, Mme Catherine MESTIRI, M. Patrick NALLOT, M. Jean-Marc PAPADIA, Mme Isabelle PONCHAUX, Mme Nathalie ROZANSKI-LAMBERT, Mme Sylvie SAGON, M. Éric WARLOUZET.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie SAGON

* * * * *

I. INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Jean-Pierre BIELAWSKI, Adjoint au Maire, fait l'appel des nouveaux membres du Conseil Municipal.
Tous ont répondu présents.

II. ELECTION DU MAIRE

Sous la présidence de Mme Françoise LESOT, doyenne des membres présents, il est procédé à l'élection du Maire.
M. Éric WARLOUZET est élu à 15 voix sur 15, et est immédiatement installé

Monsieur Éric WARLOUZET, prend place et la parole pour poursuivre la réunion.
Il commence la mise en place de son conseil municipal par une minute de silence en hommage à Mme Annick GARZONI, adjointe décédée dernièrement.

III. ELECTION DES ADJOINTS

Une liste de 4 adjoints conduite par M. Éric WARLOUZET est déposée.

Liste « Catherine MESTIRI » comprenant :

- Mme Catherine MESTIRI
- M. José DROUART
- Mme Liliane JODIN
- M. Jean-Pierre BIELAWSKI

Ont été proclamés adjoints à 15 voix sur 15 et installés immédiatement tous les candidats figurant sur la liste.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Éric WARLOUZET prend la parole :

- Il fait part à l'assemblée de son souhait de déléguer un conseiller municipal pour la gestion des locations de salles. Il propose de reconduire Mme Sylvie SAGON, ayant eu la responsabilité de cette tâche au précédent mandat. Candidature acceptée à l'unanimité des membres présents.

... / ...

- Il informe l'assemblée que les conseillers communautaires ne seront vraiment mis en place qu'après le 2^{ème} tour des élections car seule la commune de Villeneuve sur Verberie est en attente d'un deuxième tour des élections.
- Il propose la date du mardi 9 juin prochain à 20 h pour programmer un prochain conseil municipal pour
 - La mise en place des commissions communales et la nomination des délégués dans les différents syndicats.
 - Voter les taux d'impositions sur le foncier.
 - Voter les indemnités des élus.
 - Voter les subventions allouées aux associations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 19 h 55.

Le Maire,

M. Éric WARLOUZET